



Réunion de l'Assemblée Départementale  
6 octobre 2023

Décision modificative n°1

**Intervention Mathieu PANCIATICI**

Monsieur le Président, mes chères et chers collègues,

Nous sommes réunis ce jour pour une Assemblée lors de laquelle nous allons examiner la Décision Modificative du budget 2023.

En janvier dernier, un budget de 1,690 MM d'euros a été voté. Il est aujourd'hui porté à 1,720 MM d'euros avec cette DM.

Et ce, malgré une baisse importante des recettes des Droits de Mutations devenus notre principale ressource financière.

**Cette baisse des recettes de DMTO est néanmoins à nuancer.** L'an dernier elles avaient atteint en fin d'année le montant vertigineux de 700 Millions d'euros. Vous prévoyez pour 2023 une baisse relative à 590 M€. Un niveau encore très haut au regard des montants passés.

Cette baisse était prévisible et vous l'aviez anticipée en créant une provision à hauteur de 50 M d'euros.

Vu le contexte, il n'est pas question de réaliser une quelconque provision à cette DM et le BP 2024 sera plus compliqué à équilibrer.

Le secteur de l'immobilier montre des signes de faiblesse et il est difficile de prédire combien de temps va durer ce renversement de tendance. Cette problématique est intimement liée aux difficultés qu'ont nos concitoyens les plus fragiles à se loger ou à devenir primo-accédant dans notre département.

Par ailleurs, le Département n'a plus de moyen d'action dans le domaine des taux et ne peut plus augmenter celui des DMTO déjà fixé au maximum.

Les autres recettes de fonctionnement progressent favorablement quand les rentrées des subventions d'investissement permettent la poursuite des travaux de reconstruction nécessaires aux vallées. La reprise du résultat de 40.4M€ de 2022 permet de boucler cette DM1 sans trop de difficultés.

**La situation financière n'est donc pas mauvaise même si elle est source d'inquiétude.**

Vous proposez la répartition des **30 M€ de crédits** en abondant de 15M d'euros les investissements et de 15M d'euros le fonctionnement.

### **Nous constatons nombre de points positifs côté investissement.**

La reconstruction des vallées, en hausse de 11 M€ avec l'arrivée tardive des subventions de 15M d'euro.

La politique Environnement est également en hausse de 6.6 M€ (+31%) pour accompagner notamment l'achat du domaine des sources de la Siagne et des subventions aux véhicules électriques.

La mission administration est également en hausse de 5 M€ (+ 4 %), dont 3.8M€ sont consacrés à une action d'acquisition relevant du domaine social en faveur des personnes âgées.

### **Nous trouvons des baisses sensibles au niveau de fonctionnement, notamment une baisse du montant du RSA de 13 M€.**

Les dépenses d'allocation RSA prévues au BP sont quant à elles réduites de 16.8 M€ à cette DM.

Tout converge pourtant vers la progression de la pauvreté dans notre département. Le rapport que l'Insee vient tout juste de publier à ce propos, le rappelle et le souligne : Les mécanismes de redistributions, notamment le RSA, sont des leviers d'atténuation fort de la pauvreté. Or, ce taux est de 6.3 points dans les Alpes-Maritimes, plus faible que dans les autres départements de la région.

Cette baisse du financement au niveau du RSA permet de compenser en partie la hausse constatée dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance + 13M€ et handicap + 4.5M€

En plus de cette DM, l'assemblée de ce jour est largement axée sur la compétence sociale du conseil départemental.

Notamment dans le champ de la politique de la **protection de l'enfance**.

Vous proposez aux votes un large plan de restructuration du Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes pour le recentrer sur l'accueil d'urgence.

Ce chantier que vous désirez amorcer est large et peut s'avérer long et difficile.

C'est une politique de transformation qui prend acte des profondes mutations de notre société à l'issue de la crise du Covid-19, dont l'impact psychologique est encore largement palpable, notamment chez les plus jeunes.

### **Nous serons présents tout au long de cette route pour être constructifs et vigilants.**

Nous ne doutons pas de votre volonté à garantir un bon accueil des enfants.

Mais nous restons inquiets sur le sort réservé aux employés du foyer qui se sentent aujourd'hui délaissés et non écoutés. Entraînant par la même des répercussions sur des enfants accueillis déjà fragilisés.

**Il nous semble que la question de l'enfance, concernant cette restructuration, tout comme l'augmentation des besoins d'accueil des mineurs non accompagnés auraient mérité une assemblée départementale exceptionnelle.**

Un autre point concernant nos plus jeunes et leur cercle familial nous interpelle également. Celui de l'augmentation du coût de la cantine scolaire que vous proposez dans les restaurants des collèges.

Depuis deux ans ce coût est pour un repas de 3,40€. Vous désirez le passer pour 2024 à 3,70€, soit une hausse d'environ 9%. Cela peut vous paraître peu, 30 centimes, c'est un petit montant. Mais pour les plus fragiles, ou pour les familles nombreuses, cette augmentation est considérable !

**En ce sens nous vous proposons la revalorisation du dispositif « cantine 06 », en passant l'aide de 1€ par repas à 1,5 €. C'est le moyen le plus rapide, selon nous, d'aider les 11 000 foyers les plus précaires qui bénéficient déjà de cette aide.**

**Nous pouvons également réfléchir à la mise en place du quotient familial** pour établir le coût des repas. D'autres collectivités le font, et vous l'appliquez déjà dans les écoles départementales de montagne.

Le prix du plateau repas des personnels des collèges est également en augmentation, passant de 4,80€ à 5,25€. Je pense ici notamment aux AED ou aux AESH, très souvent payés en dessous du SMIC et n'ayant pas les moyens de faire face cette augmentation.

Ne pouvons-nous pas fournir un effort envers ces personnels sensibles ? Leur rôle est indispensable au sein de l'Education Nationale et ces métiers attirent déjà peu... Notre quotidien local s'en faisait l'écho mercredi.

Concernant les AESH, nous notons d'ailleurs qu'à ce jour une baisse provisoire de leur nombre. 20 recrutements par le département contre 25 l'an passé. Nous avons compris en commission qu'il s'agit d'un problème d'embauche ponctuel et que l'enveloppe globale reste la même. Nous sommes confiants sur cet engagement.

De façon constante, nous restons attentifs aux évolutions budgétaires envers les plus modestes et les plus fragiles.

Notre collectivité demeure un Département dit « riche » même si une baisse des recettes est clairement attendue.

La politique est une affaire de choix, de priorités. Aussi nous resterons vigilants à ce que la situation des plus faibles reste une priorité. C'est la mission première de notre collectivité.

Ainsi, au regard des divers points mentionnés et pour suivre notre vote lors du budget prévisionnel 2023, nous nous abstiendrons sur le vote de cette DM1.

Ce vote est l'expression d'une position constructive et engagée de notre part.